

INFOS TRAVAUX



Orléans, le 31 janvier 2022

Création d'aménagements cyclables Liaison Orléans-Semoy

Nature des travaux

Orléans Métropole va réaliser des aménagements afin de créer une liaison cyclable entre les communes d'Orléans et de Semoy. Ils vont concerner les rues suivantes :

Sur Orléans :

- Rue du Nécotin, de l'avenue des Droits de l'Homme à la rue du Petit Champ de l'Echo
- Rue du Petit Champ de l'Echo

Sur Semoy :

- Rue des Tarètes ouest, sur environ 300 m
- Rue des Barrois
- Rue du Champ Luneau, entre la rue du Bignon et le mail JeanThoreau

Ces travaux consisteront en la création d'une chaussée à voie centrale banalisée (chaucidou) et d'aménagements de sécurité, ainsi que la reprise de signalisation.



Date et durée des travaux

A partir du lundi 7 février et pour une durée de 3 semaines environ.

Organisation du chantier

La circulation dans ces rues sera perturbée pendant la durée des travaux et se fera de manière alternée. Ces travaux pourront être à l'origine de quelques nuisances sonores.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.

Vos contacts dans vos communes :

Florence Carré

Adjointe au Maire d'Orléans pour les quartiers Est

Pour joindre la mairie de proximité d'Orléans Est :
02 38 68 43 03 / mairie-est@ville-orleans.fr



Jean-Louis Ferrier

Adjoint au Maire de Semoy en charge des travaux et du patrimoine

Pour joindre l'accueil de la mairie de Semoy :
02 38 61 96 00

